



Plan



Rhin vivant



|| Écrivons ensemble une nouvelle page de l'histoire du fleuve, pour nos territoires et nos populations ||

Édito

Voie de communication et d'échange, trait d'union entre 9 pays, le Rhin joue depuis toujours un rôle majeur dans la prospérité de la vallée européenne qui s'étend de Bâle jusqu'à Rotterdam.

Pour autant, ce développement s'est fait au prix de lourds travaux d'aménagement qui ont altéré considérablement les écosystèmes exceptionnels liés au fleuve et les multiples services qu'ils fournissent gratuitement.

La prise de conscience de la haute valeur écologique des milieux rhénans et la mobilisation des acteurs du territoire ont permis, depuis plusieurs décennies, de préserver et de reconquérir des espaces portant la marque de l'histoire.

Fort de ces acquis, il est aujourd'hui essentiel d'aller plus loin pour favoriser une biodiversité, pour recouvrer un fonctionnement optimal, pour renforcer la résilience des milieux rhénans face au changement climatique et aux activités humaines, et pour renouer le lien entre la population et le fleuve.

C'est pourquoi, l'État, la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Agence française pour la biodiversité portent l'ambition commune du plan Rhin vivant. Ils s'engagent à agir de façon coordonnée aux côtés des collectivités territoriales, des associations et des gestionnaires pour encourager l'émergence de projets, les accompagner et assurer leur financement. Cette ambition est tout autant partagée par les pays riverains du fleuve.

Ensemble réalisons le Plan Rhin vivant pour l'avenir de nos territoires !

" Le Rhin réunit tout.

Le Rhin est rapide comme le Rhône, large comme la Loire, encaissé comme la Meuse, tortueux comme la Seine, limpide et vert comme la Somme, historique comme le Tibre, royal comme le Danube, mystérieux comme le Nil, pailleté d'or comme un fleuve d'Amérique, couvert de fables et de fantômes comme un fleuve d'Asie. "

Victor Hugo, 1842



Le Rhin et ses forêts alluviales

Un atout pour les acteurs, un levier pour déclencher les actions

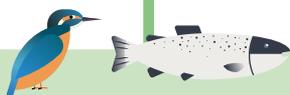
À l'horizon 2050, les pics de canicule pourraient dépasser 50 degrés sur le bassin Rhin-Meuse. Le Rhin et ses forêts alluviales auront alors un rôle majeur de « climatiseur local ».

En outre, l'amélioration du fonctionnement des milieux alluviaux rhénans permet de bénéficier, gratuitement, de multiples services écosystémiques.



Services d'approvisionnement

- Recharge massive de la nappe alluviale
- Production de bois (essences variées)
- Plantes aux usages alimentaires ou médicinaux



Retour des espèces emblématiques

- Retour des grands migrateurs : saumon, anguille, lamproie
- Développement d'habitats favorables à des espèces rares d'oiseaux migrateurs, d'amphibiens, de reptiles



Services de régulation

- Régulation des débits de crue et d'étiage
- Régulation thermique (îlot de fraîcheur)
- Meilleure qualité de l'eau et de l'air
- Protection contre les effets du changement climatique
- Dilution des polluants



Services culturels et économiques

- Qualité du cadre de vie
- Développement du tourisme local dont l'éco-tourisme
- Développement de l'emploi
- Activités récréatives et éducatives



30 millions

de personnes alimentées en eau potable dans le bassin international du Rhin

47 500 ha

classés en zone humide d'importance internationale (sites RAMSAR)

Plus de 180 millions

de tonnes de marchandises transportées chaque année sur le Rhin

8 milliards de Kwh / an

produits par les 12 centrales hydroélectriques qui jalonnent le Rhin entre Bâle et Lauterbourg

Un panel de travaux à mener pour redonner vie au milieu rhénan

Des exemples à démultiplier !

-  Rhin
-  Grand Canal
-  Vieux Rhin
-  Îles du Rhin
-  Barrage hydroélectrique franchissable
-  Barrage hydroélectrique infranchissable

Restauration de la dynamique fluviale

Rohrschollen

Réinjection de débits importants lors des crues dans certains bras ou dans les forêts inondables



Reconnexion des anciens bras et annexes hydrauliques

Altwasser

Reconnexion d'annexes hydrauliques type mares, roselières etc., en réinjectant un débit limité



Marckolsheim

Colmar

Renaturation de berges

Vieux Rhin



Vogelgrun

Freiburg

Recréation d'anciens bras

Petit Rhin

Reconstitution des milieux aquatiques dégradés



Fessenheim

Connexion entre les différents biotopes

Kembs

Actions de la Petite Camargue Alsacienne : sentier de découverte de sites restaurés (accueil du public)



Ottmarsheim

Mulhouse

Kembs

Bâle



En chiffres

50 000 à 60 000

oiseaux d'eau hivernent
sur le cours du Rhin

**55 espèces
de libellules**

**17 espèces
d'amphibiens**



Le Rhin, un écosystème dégradé à restaurer

Les mesures de protection des forêts alluviales rhénanes ont été progressivement mises en œuvre à partir des années 1960. Elles ont permis de préserver physiquement dans la durée l'essentiel des forêts rhénanes résiduelles, même si celles-ci restent coupées du fleuve. Dans le même temps, sous l'égide des préconisations de la commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR), des efforts considérables ont été conduits pour réduire les pollutions industrielles et urbaines, si bien que la qualité de l'eau est aujourd'hui largement reconquise. Des investissements majeurs ont également été consentis pour restaurer la franchissabilité piscicole du Rhin jusqu'à l'amont de Gerstheim (4 barrages équipés) et celle de nombreux affluents, notamment en Alsace.

Pour autant, dans ces milieux où la dynamique fluviale joue un rôle fondamental, **des mesures volontaristes de gestion et de renaturation sont impératives** pour restaurer un écosystème alluvial complexe, diversifié et dynamique. Il s'agit de reconnecter d'anciens bras, de réinonder certains massifs, de permettre l'évolution de berges et le transport sédimentaire. Ces mesures sont aussi favorables aux cycles forestiers et à une faune variée.



Divers programmes de renaturation ont ainsi vu le jour à partir des années 1980, portés par les acteurs alsaciens (communes et intercommunalités, conseil régional, conseils départementaux, associations, industriels, etc.).

Aujourd'hui, il est primordial de franchir une nouvelle étape. Le Plan Rhin vivant a pour ambition de **développer une vision globale de la renaturation du fleuve** incluant des projets ambitieux qui permettront aux milieux naturels alluviaux de recouvrer leur pleine utilité.

Plusieurs secteurs d'intervention sont déjà identifiés, tels que les réserves naturelles, les grands massifs forestiers, les îles du Rhin ou le Vieux Rhin. Dans tous les cas, les projets seront construits avec et pour le territoire et la population : **la forte implication des acteurs locaux est essentielle pour la réussite du Plan Rhin vivant.**

Crédits photos :
S.Vitzthum - Eurométropole de Strasbourg / Ph. Lortscher - EDF
/ N. Leblanc - AERM / EDF - Airdiasol / J.C. Auer - AERM

Édition Agence de l'eau Rhin Meuse © Tous droits réservés. Juin 2019,
1000 exemplaires. Conception graphique : www.appartement303.com

**Vous souhaitez
être acteur
du plan Rhin vivant**

Contactez-nous !
rhin vivant@grandest.fr

Nous vous accompagnerons dans votre projet

ACTE D'ADHÉSION

POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN RHIN VIVANT

- Vu la convention de partenariat, ci-après désignée « convention cadre » ; signée le 05/12/2019 entre l'État, la région Grand-Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Agence française pour la biodiversité, ci-après dénommés « les porteurs du Plan Rhin vivant » ;
- Vu la délibération en date du 13/11/2020 du Conseil départemental du Haut-Rhin,

Préambule

Par la convention cadre susvisée, les porteurs du Plan Rhin vivant s'accordent pour développer et mettre en œuvre une vision globale de la renaturation du fleuve et des milieux naturels rhénans, et pour relancer une dynamique forte d'intervention en ce sens. Ils s'engagent à faire connaître ce plan et à favoriser l'implication des acteurs du territoire, en mobilisant des moyens humains, techniques et financiers.

Le présent acte s'adosse à cette convention cadre. Il formalise l'adhésion du Conseil départemental du Haut-Rhin (désigné ci-après : Département du Haut-Rhin).

Le Département du Haut-Rhin est un acteur historique en matière d'aménagement des cours d'eau sur son territoire. Il est membre des syndicats de rivières. Les évolutions législatives depuis 2014 l'ont amené à confier cette gestion à Rivières de Haute Alsace tout en conservant la compétence sur les ouvrages dont il est propriétaire. Il reste néanmoins un acteur ensemble important dans ce domaine et dans l'optique de la Collectivité européenne d'Alsace, tant en matière d'hydraulique que de politique de reconquête des milieux, y compris ceux liés au Rhin. Dès lors le Département du Haut-Rhin a vocation à être acteur du plan Rhin vivant, directement ou via les structures dont il est membre pour se réapproprier l'axe rhénan en tant que patrimoine naturel, culturel et paysager, partagé par les collectivités territoriales des deux rives du fleuve.

Engagements

Le Département du Haut-Rhin partage les objectifs du Plan Rhin vivant, tels que définis à l'article 3 de la convention cadre. Il s'engage :

- à désigner un élu référent ainsi qu'un technicien référent pour la mise en œuvre et le suivi du plan,
- à protéger les espaces naturels rhénans à travers les documents d'urbanisme et les documents d'aménagement forestier,
- à préserver la qualité paysagère des espaces naturels rhénans, notamment en y interdisant la publicité,
- à s'impliquer en faveur de la connaissance, de la gestion et de la restauration des espaces naturels rhénans, en lien avec les autres structures concernées,
- à se coordonner avec les autres acteurs locaux pour une mobilisation efficace des moyens et des compétences sur des territoires de projet tels que les réserves naturelles nationales,
- à sensibiliser la population aux "questions rhénanes", dont la biodiversité, la ressource en eau, les services écosystémiques, l'histoire du fleuve et de son aménagement, les aspects culturels et patrimoniaux,
- à promouvoir et valoriser le patrimoine naturel et culturel lié au fleuve,

- à favoriser un accès respectueux au fleuve et aux milieux alluviaux : entretien des sentiers, itinéraires et installations de découverte, réglementation de la circulation motorisée,
- à participer à la mise en réseau des acteurs du territoire et au partage d'expériences, notamment en participant au séminaire annuel « Rhin vivant ».

Gouvernance

Comité de coordination

Un comité de coordination rassemble le Département du Haut-Rhin ainsi que les autres porteurs du Plan Rhin vivant au niveau technique. Il se réunit au moins deux fois par an et autant que de besoin pour la mise en œuvre de la présente convention.

Groupes de travail

Dans le cadre de la mise en réseau des acteurs du territoire et de façon complémentaire au séminaire annuel « Rhin vivant », des groupes de travail thématiques ou géographiques pourront être mis en place sur des sujets opérationnels, par les porteurs du Plan Rhin vivant. Le Département du Haut-Rhin y sera associé.

Durée

Le présent acte d'adhésion porte sur la période 2019-2025, en cohérence avec la convention cadre et le 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Il prend effet le jour de sa signature par les Parties et s'éteint de plein droit au 31 décembre 2025. À l'issue, il pourra être renouvelé, sur la base d'une évaluation des actions mises en œuvre ainsi que du contexte et des perspectives actualisées.

Fait en trois exemplaires originaux, le

Le partenaire associé